



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

Paris, le - 8 AVR. 2015

Réf. :

Madame la secrétaire générale,

Depuis ma nomination au ministère de l'intérieur, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de vous dire tout l'attachement que je portais aux personnels de soutien, administratifs, techniques et scientifiques, dont l'activité, trop souvent méconnue, est absolument indispensable au bon fonctionnement des services et à la mise en œuvre de la politique publique de sécurité.

Comme je m'y étais engagé, je tiens à vous faire part aujourd'hui de l'état d'avancement des dossiers concernant les personnels administratifs, techniques et scientifiques, qui ont fait l'objet de réflexions nourries dans le cadre du cycle de concertation ouvert en 2014, et dont je souhaite voir aboutir rapidement les travaux les plus avancés.

S'agissant des personnels administratifs et techniques, la valorisation de leurs métiers passe résolument par la mise en place d'un véritable plan de substitution. C'est dans cette perspective que j'ai demandé à l'inspection générale de l'administration un rapport sur l'état des lieux du dossier et les perspectives qu'il convenait de lui donner.

Ses conclusions ont permis de tracer des pistes intéressantes, qui ne peuvent cependant conduire à une vision réductrice des enjeux : l'imbrication de certaines fonctions de soutien dans les logiques opérationnelles et la gestion des âges liée à l'allongement des carrières des personnels actifs doivent ainsi être prises en compte pour définir une politique pertinente et anticipée de substitution.

Sur la base des conclusions de ce rapport, j'ai validé le 25 février dernier les principes directeurs de cette politique qui se décline en trois phases :

.../...

*Madame Nathalie MAKARSKI
Secrétaire générale du syndicat national
Alliance des personnels administratifs,
techniques, scientifiques et infirmiers
de la police nationale
52 rue de Dunkerque
75009 PARIS*

- La première, qui redessine le contour des fonctions support de la police nationale, selon les préconisations de la mission d'inspection, a été réalisée ;
- L'élaboration d'un référentiel des fonctions support, en liaison avec le Secrétariat général et la Direction générale de la gendarmerie nationale est en cours, sur la base des cartographies d'emplois-types ;
- La révision du schéma de recrutement a également été effectuée, ce qui permet de dégager des marges de manœuvre significatives.

Il sera ainsi possible d'élaborer, dans le mois qui vient, un plan présentant des objectifs chiffrés de substitution par des personnels administratifs et techniques, avec une capacité à réaliser sur la période 2015/2017 un volume de substitution de 750 emplois, ajustable au cours de l'exécution du triennal. Dès sa finalisation, les modalités de ce plan de substitution ambitieux et réaliste vous seront présentées par la direction des ressources et des compétences de la police nationale avant la fin du mois de mai.

La filière scientifique doit être également valorisée et les sujétions de ses personnels reconnues. Il s'agit là d'une demande forte des personnels, par ailleurs légitime.

Dans cette perspective, des travaux ont été menés par l'Administration, en étroite concertation avec vous, depuis plusieurs mois. Ils me seront prochainement présentés par le Directeur général de la police nationale, en tenant compte de l'avis des organisations syndicales représentatives des autres corps de la police nationale, mais aussi des ministères chargés des comptes publics et de la fonction publique qui ont été saisis par mes soins.

Ce dossier, comme vous le savez, est complexe et n'a pas, en première analyse, recueilli d'emblée l'adhésion des syndicats des personnels actifs concernés par le projet préparé. Pour autant, il n'est pas envisageable de ne pas progresser rapidement et nous devons arrêter les voies et moyens les plus pertinents de parvenir à la constitution d'une filière scientifique qui reconnaisse les qualifications, les compétences et les contraintes de personnels spécialisés, dont l'activité est centrale dans une police moderne.

J'étudierai donc, dans le cours du trimestre qui s'ouvre, les propositions qui me seront faites et que j'ai demandées au Directeur général de la police nationale pour arrêter définitivement les options à retenir, en tenant compte de l'avis de l'ensemble des partenaires sociaux. Votre organisation sera, bien entendu, associée à cette réflexion qui doit être rapidement conclue pour entrer dans la phase opérationnelle de la nécessaire réforme à conduire.

Ces thématiques, je le sais, n'épuisent pas tous vos sujets de préoccupation. Pour autant, leur caractère structurel impose de les faire aboutir dans les tout prochains mois si nous voulons continuer, dans la concertation, de progresser.

.../...

Par ailleurs, pour tenir compte des exigences de l'indispensable maîtrise de la dépense publique, mais aussi de la capacité de l'Administration à mener à terme des réformes et à les mettre effectivement en œuvre, il convient de hiérarchiser les priorités. Celles que je viens de vous exposer sont celles que je retiens pour 2015. De notre capacité commune à les faire aboutir dépendra la dynamique du dialogue social qui se poursuivra au-delà de l'exercice en cours et que j'appelle, comme vous, de mes vœux.

En effet, au-delà des sujets que je viens d'exposer, d'autres problématiques lourdes nous mobiliseront et structureront ce dialogue tout au long de l'année. Deux d'entre elles retiennent particulièrement mon attention :

- La prévention des suicides et des risques psychosociaux, qu'il faut approfondir sur la base de nos riches échanges du 28 janvier dernier : je présiderai deux réunions de suivi, en mai et novembre prochains, sur cette question essentielle ;
- La réforme de l'Avantage Spécifique d'ancienneté (A.S.A.), dont les modalités actuelles génèrent un lourd contentieux potentiellement coûteux pour l'Etat et, in fine, pour le budget de la police nationale : des initiatives courageuses doivent être prises à cet égard, en étroite concertation avec les organisations syndicales, dans le cadre d'un dialogue lucide et responsable qui permette tout à la fois de satisfaire les exigences du droit et celles de l'équité. Des propositions de règlement de ce dossier complexe seront présentées dans le courant du trimestre.

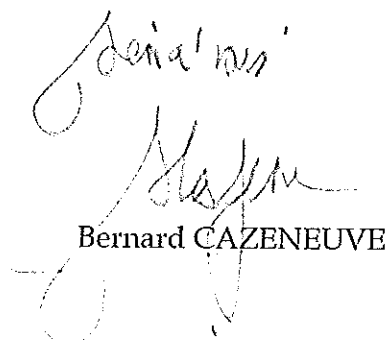
*

* *

Tels sont les principaux axes de la feuille de route que je fixe pour l'année 2015, s'agissant plus particulièrement des corps administratifs, techniques et scientifiques que vous représentez, et des sujets transversaux qui les concernent. Les résultats du baromètre social, dont les conclusions vous ont été récemment présentées en toute transparence par le DGPN, doivent parallèlement constituer un repère pertinent pour l'action à mener, dans un contexte certes difficile, mais qui n'interdit ni les marges de progrès, ni la préparation l'avenir.

Mon cabinet prendra contact avec vous dans les tout prochains jours dans la perspective d'une réunion bilatérale pour échanger sur le contenu de ces propositions.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la secrétaire générale, l'expression de mes respectueux hommages.


Bernard CAZENEUVE